

Plan n°2



Données Générales

Parcelaire (PCN 2014)
Bâtiments ajoutés (ECAU situation janvier 2014)
Bâtiments inscrits au cadastre (PCN 2014)
Limite communale de Niederanven
Cours d'eau et ruisseaux (BD-L-TC 2008)
Réservoir d'eau

Lignes à haute tension (BD-L-TC 2008)
Coutures de niveau (BD-L-TC 2008)
Oleoduc OTAN
Station de pompage
Transformateur

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES (section 1)

HAB-1	Zone d'habitation 1 (art. 3.1)	COOP	Zone d'activités communale POS (art. 6.2)
HAB-2	Zone d'habitation 2 (art. 3.2)	COM	Zone commerciale (art. 7)
MIX-V	Zone mixte villageoise (art. 4)	SPIC	Zone spéciale 1-2 (art. 8)
BEP	Zone de bâtiments et d'équipements publics (art. 5) (+ sous-zone BEP-a)	REC	Zone de sport et de loisirs 1-2 (art. 9)
ECO-1	Zone d'activités économiques communale type 1 (art. 6.1)	ZA	Zone d'aéroport (art. 10)

ZONES DESTINÉES À RESTER LIBRES (section 2)

AGR	Zone agricole (art. 12)	PARC	Zone de parc public (art. 14)
AGR1	Zone agricole spéciale (art. 12)	VERD	Zone de verdure (art. 15)
FOR	Zone forestière (BD-L-TC 2008) (art. 13)	EVPOS	Zone d'espace vert POS aéroport (art. 16)

ZONES SUPERPOSÉES (section 3)

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" (art. 17.1)	Zone soumise à un PAP "nouveau quartier" approuvé et maintenu en application (art. 17.2.1)	Zone soumise à un PAP "quartier existant" approuvé et maintenu en application (art. 17.2.2)	Zone d'aménagement officiel (art. 18)
---	--	---	---------------------------------------

Liste des PAP approuvés et maintenus en application situés en zone PAP-AG et PAP-GE

N° plan	N° dossier	Nom projet	Date d'approbation	Date de révision
1	1152482	LOCALITE SENNINGERBERG	27/03/2015	02/04/2015
2	1152483	LOCALITE HOSTERT	27/03/2015	02/04/2015

PAP APPROUVÉS ET MAINTENUS EN VIGUEUR INSCRITS EN PAP-AG

N° plan	N° dossier	Nom projet	Date d'approbation	Date de révision
1	1152482	LOCALITE SENNINGERBERG	27/03/2015	02/04/2015
2	1152483	LOCALITE HOSTERT	27/03/2015	02/04/2015

Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un PAP-AG

N° plan	N° dossier	Nom projet	Date d'approbation	Date de révision
1	1152482	LOCALITE SENNINGERBERG	27/03/2015	02/04/2015
2	1152483	LOCALITE HOSTERT	27/03/2015	02/04/2015

Couloirs et espaces réservés

Couloir pour projets routiers (art. 19.1)
Couloir pour projets de mobilité douce (art. 19.2)

Secteur protégé d'intérêt communautaire

Secteur protégé d'intérêt communautaire "environnement construit" (art. 20)

Zones de risques naturels prioritaires

Immeubles protégés
Zone de risques d'éboulement ou de glissement de terrain (art. 21)
Zone à risques concernant la prévention des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (art. 22)
Zone d'extraction (art. 23)

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES SPÉCIFIQUES (section 4)

À l'aménagement du territoire (art. 24.1)
Périmètre du POS "Aéroport et environs" (RGG 17 mai 2006) (art. 24.1.1)
POS : couloirs réservés pour projets d'infrastructures routières
POS : couloirs réservés pour projets d'infrastructures ferroviaires
POS : couloirs réservés pour projets de parking souterrains

À la protection de la nature et des ressources naturelles (art. 24.2)
Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - Directive "Habitat" (art. 24.2.1)
Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - Directive "Oiseaux" (art. 24.2.2)
Zone protégée d'intérêt national - réserve naturelle (art. 24.2.3)
Biocorridors (SAS) (art. 24.2.3 - à titre indicatif)
Biocorridors linéaires (SAS) (art. 24.2.3 - à titre indicatif)
Biocorridors superficiels (SAS) (art. 24.2.3 - à titre indicatif)
Habitats d'espèces protégées art. 17 ou art. 20 (art. 24.2.4 - à titre indicatif)

À la protection des sites et monuments nationaux (art. 24.3)
Immeubles et objets classés monuments nationaux (état 08/01/15) (art. 24.3.1)
Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire des Sites et Monuments nationaux (état 08/01/15) (art. 24.3.2)

À la gestion de l'eau (art. 24.4)
Zone inondable (Crue Extrême - Administration de la gestion de l'eau) (art. 24.4.1)
Zones protégées (captage d'eau destinée à la consommation humaine) (art. 24.4.2)
Zone tampon cours d'eau - 30m (art. 24.4.3)

Réseaux d'infrastructures de transport national:
Zones de bruit (art. 24.5)

COMMUNE DE NIEDERANVEN

14 rue Veldun
L-2663 Luxembourg
Tél : +352 20 20 46
E-mail : info@niederanven.lu
www.niederanven.lu

N° Plan : PAG-02
Format papier : A0
Echelle : 1:2500

REVISION	DATE APPRO.	NOM MODIFICATION PONCTUELLE
5200342023	28.06.2024	Am Bland
5200330202	11.07.2023	Kaasheck
52003102018	20.12.2018	Lamich
52003002016	28.11.2016	Op Palgent
52002902017	17.04.2016	Op der Bunn
52002802017	25.10.2017	Hak route de Ternes
52002302016	11.04.2017	Op den Walester

Saline du Conseil communal du 12.08.2015
Vote du Conseil communal du 15.01.2016
Approbation du ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions du 05.08.2016 (5200212016)
Arrêté du ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions du 03.03.2016 (73431C/L-MB)

M. OUVRAGE : ADMINISTRATION COMMUNALE DE NIEDERANVEN

PROJET : PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

OBJET : VERSION COORDONNÉE DU 25.06.2024

TITRE : LOCALITES DE RAMELDANGE, HOSTERT ET OBERANVEN

PCN ET BD-L-TC - ORIGINE CADASTRE - DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES)